



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'AMENAGEMENT DU VUACHE**

Vulbens, le vendredi 16 septembre 2016

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2016 A VALLEIRY

COMPTE-RENDU

Nombre de Conseillers en Exercice : 22
Nombre de Conseillers Présents : 17
Nombre de Conseillers Votants : 15
Date de Convocation : 02 septembre 2016

L'an deux mille seize, le quatorze septembre à dix-huit heure trente, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Valleiry, sous la présidence de Monsieur Dominique ERNST, Président.

Présents : ROTH J.-L., CLAEYS S., BRIQUE J.-R., MEYNET G., MAGNIN A., FEIREISEN J., DELVA C., EXCOFFIER D., DUPARC M., ERNST D., VELLUT D., BARBIER C., MERY L., BARTHASSAT J.-L., DOMERGUE F., DEGENEVE G., DUCRUET J.-L.,
Excusés : ROZE S., LAPRAZ L., BOUVARD V., LAVOREL J., DERONZIER M. - **Absents :** ARGAUD C., SOLER J., DUPARC C., DESBIEZ-PIAT S., CLERC E.,
Invités : MUGNIER F., PATRY S.
Monsieur Luc MERY a été élu secrétaire de séance.

Monsieur Frédéric MUGNIER, maire de la commune de Valleiry, accueille les membres du comité SIAV dans la salle Marc FAVRE. Il rappelle le dossier en cours concernant un projet d'aménagement à vocation équestre sur les communes du SIAV.

Dominique ERNST (DE) accueille à son tour les délégués et remercie la commune pour la mise à disposition de la salle.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIAV :

- **2ème édition de « Rando Vuache ».** La première édition en 2015 avait permis de rassembler 244 enfants autour du réservoir d'eau des Longues Reisses à Jonzier-Epagny. En partenariat avec l'USEP74 (Union Sportive des Ecoles Primaires de Haute-Savoie), les écoles du Pays du Vuache ont souhaité réitérer l'évènement en 2016.

C'est donc le **vendredi 10 juin** que s'est déroulée cette seconde édition. L'organisation a été identique à celle d'octobre 2015 : 4 points de départ différents (4 niveaux de difficulté) : Murcier, Epagny, Jurens ou Vigny, pour emprunter le Sentier Nature du Vuache et rejoindre le réservoir d'eau. En raison du retard dans les fenaisons, le lieu de rassemblement a été déplacé vers la cabane des Chasseurs de Vigny, dans un champ gracieusement prêté par Michel MERMIN, Maire de la commune. A 12h30 : pique-nique. De 13h à 13h45 : Ateliers dédiés à une thématique ciblée, avec intervenants (*Il est là le bonheur, L'identification des traces des grands mammifères de montagne, Prévention et sécurité en Montagne, Les plantes indigènes et l'artisanat traditionnel, Découverte des insectes, Ecriture, oralité et jeu théâtral en milieu naturel, Un métier au pied du Vuache : arboriculteur, Faire un feu sans briquet, etc.*). De 14h à 14h15 : Chant et danse interprétés par les élèves de toutes les classes : « Monsieur Toulmonde » (Aldebert) et « Les enfants » (C. Aznavour).

Au total, c'est 14 classes qui ont participé à cette belle journée (environ 350 enfants), des écoles primaires de Chevrier, Vers, Viry, Feigères et Saint-Julien en Genevois.

- **Visite des nichoirs à Chouette Chevêche :** Comme chaque année depuis 2013, le SIAV s'associe à la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie (LPO74), en la personne de Christian PREVOST son Vice-président, pour effectuer un contrôle dans chacun des 11 nichoirs installés dans le Pays du Vuache. Cette visite de printemps permet en effet de vérifier si la Chouette Chevêche a niché ou non (présence des petits, de plumes, de crottes, de pelotes de réjection, etc.). Malheureusement, ce **mercredi 15 juin**, seul un nichoir situé le long de la frontière a dévoilé une pelote de réjection, indiquant que l'oiseau a séjourné dans le nichoir, sans s'y reproduire. La plus part des autres nichoirs ont été occupés par d'autres espèces : Mésange charbonnière et Etourneau sansonnet, principalement.
- **Réceptions de balisage :** Depuis quelques années et pour s'assurer que le mobilier de balisage des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) est correctement installé, le Département de la Haute-Savoie missionne diverses structures pour contrôler que la charte départementale est bien respectée. Le **lundi 20 juin**, c'est madame Pascale RENARD, ethnologue à l'Atelier 963, qui a été chargée d'effectuer la mission, sur les boucles de Chaumont et la boucle des Daines. Accompagnée par le référent local (Stéphane PATRY), elle a inspecté tous les poteaux directionnels et toutes les balises. A la suite de cette réception, un rapport a été adressé au Conseil Départemental avec copie au SIAV, listant l'ensemble des anomalies à corriger. Le **mercredi 17 août**, un travail similaire a été réalisé sur le GR 65 « Saint-Jacques de Compostelle », de Marlioz à Frangy. Le **mardi 23 août**, c'est le balisage du GR « Balcon du Léman » de Chaumont au Pont Carnot, qui a été contrôlé.
- **Animations dans les espaces naturels de Viry :**
 - o Dans le cadre du programme de gestion des biotopes protégés de la commune de Viry, l'association Apollon74 a poursuivi son cycle d'animation avec les écoles primaires des communes du Vuache. Le **mardi 21 juin**, Luc MERY, chargé de missions à Apollon74, a accompagné les enfants de CP de l'école de Valleiry à la découverte des Teppes de la Repentance. Trois animations sur ce même site avec l'école de Valleiry et deux animations sur le site de la Vigne des pères avec l'école de Viry, sont programmées pour cet automne.
 - o Dans le cadre du programme départemental d'animation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) de Haute-Savoie, Apollon74 et le Conservatoire des Espaces naturels de Haute-Savoie (ASTERS) ont animé une sortie découverte le **dimanche 26 juin**. Au départ des Teppes de la Repentance, riche en orchidées et en papillons, les 15 participants ont pu découvrir les pinèdes à molinies sur argile franco-suisse et les corridors biologiques qui les relient.
- **Travaux sur les sentiers :** Le **mercredi 20 juillet** l'équipe technique du SIAV a installé deux passerelles en bois autoclavé sur la portion du GR « Balcon du Léman » récemment restaurée (commune de Chevrier). Celles-ci permettent aux randonneurs de franchir aisément le fossé drainant aménagé. Sur la commune de Chênex, un nouvel itinéraire a été créé sur le domaine public pour relier le réservoir de la Sauge (au-dessus du hameau de Chez Vautier) à la boucle des Morennes (à proximité du Pré Carré). Un passage sur deux mètres de large en lisière de forêt puis au sein du boisement a été ouvert. Le balisage pédestre a été modifié et un balisage spécifique pour les cavaliers a été mis en place, les invitant à utiliser l'ancien chemin. Pour que ce balisage soit respecté, des chicanes ont été aménagées aux deux entrées du bois.
- **Chasse aux hétérocères :** Dans le cadre du programme de gestion du Crêt de Puits (Viry) l'association Apollon74, le SIAV et l'entomologiste Jacques BORDON, accompagné de son épouse, participaient le **mardi 02 août**, à une chasse nocturne aux hétérocères (papillons de nuits). Avec l'aide d'un dôme de draps blancs éclairés par une lampe halogène, l'équipe était chargée de collecter les insectes attirés par la lumière, puis de les identifier sur place. Au total, c'est près d'une soixantaine d'espèces qui ont été inventoriées.
- **Mont Salève en marche :** Le **dimanche 04 septembre**, le SIAV et le SIPCIV participaient à la traditionnelle Fête du Salève, qui se tenait cette année sur le site de « La Croisette ». Peu avant

midi, c'est près de 500 marcheurs qui se rejoignent pour le pique-nique. L'occasion était donnée aux syndicats du Vuache de présenter le nouvel ouvrage édité par le SPCV : *Le Vuache et ses plantes – Catalogue floristique*.

Luc MERY (LM) est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 08 juin 2016.

CONTES ET LEGENDES AU PAYS DU VUACHE :

DE explique à l'assemblée que l'impression de l'ouvrage « *Contes et légendes au Pays du Vuache* » a été confiée à l'entreprise VILLIERE à Beaumont, et qu'il devrait être livré au SIAV dans quelques jours. Cette seconde édition, largement remaniée, proposera de magnifiques illustrations en couleur réalisées par le graphiste Jean-Luc FOUQUER de Chambéry, ainsi que de nouveaux récits, comme « *Le jour où le Rhône s'est arrêté* », « *L'incendie fantôme du Vuache* » ou encore « *L'homme du Vuache, un rhabilleur qui ne meurt jamais* ». Il invite tous les délégués du SIAV à participer à la soirée de vernissage qui aura lieu le **vendredi 16 septembre** à 19h au Centre ECLA de Vulbens. Organisée avec le SPCV, cette soirée permettra de présenter officiellement les deux nouveaux ouvrages pour le Pays du Vuache. Les livres achetés pourront également être dédiés sur place par les auteurs et l'illustrateur. Enfin un excellent buffet « terroir » sera servi aux participants.

Jean-Louis DUCRUET (JLD) rappelle que le Catalogue floristique du Vuache est un ouvrage magnifique. Il remercie Jacques BORDON, botaniste du Vuache, pour les 5 ans de travail qui ont été nécessaires à l'élaboration de ce document remarquable.

SCHEMA DIRECTEUR DE LA RANDONNEE :

Stéphane PATRY (SP) rappelle au comité qu'il a rencontré cet été les onze communes du Pays du Vuache afin de recenser les projets à venir en matière de randonnée. Il explique qu'une commission « sentier » s'est réunie ensuite, pour sélectionner les projets les plus pertinents à intégrer au Schéma Directeur de la Randonnée (SDR). Voici les itinéraires qui ont été retenus, par commune :

- Clarafond-Arcine : Boucle reliant le Chef-lieu à Fruitière, puis à Trainant. Connexion avec la Via Rhôna et l'itinéraire balisé « De Nant en Rhône ».
- Chaumont : Liaison entre le Chef-Lieu, le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) des Roches et le groupe scolaire « Le Triolet » à Minzier. JLD explique que cette liaison permettra aux résidents du FAM d'accéder d'une part à la dalle des Roches (site d'escalade) et d'autre part aux équipements sportifs de l'école primaire.
- Savigny : Liaison entre le Chef-Lieu et le hameau de Nyoux, par le Bois brulé. Alban MAGNIN (AM) propose d'étudier la possibilité de relier Nyoux au Triolet, ce qui permettrait ainsi de créer une nouvelle boucle.
- Dingy-en-Vuache : Variante pour le Tour du Vuache, reliant Cessens à Raclaz d'en haut, sans passer par le chef-lieu de Dingy et Raclaz d'en bas. Cette variante permettrait de réduire les portions goudronnées sur cette boucle. Liaison entre le Chef-lieu et Bloux.
- Vulbens et Valleiry : Boucle « *Sur les rives de la Vosogne* » reliant Vulbens à Valleiry par Raclaz, puis par Maigy, et Valleiry à Vulbens par le Bois de Vosogne, la borne frontière n°1 et le chemin de Moisse. Connexion avec et le GR « Sur les pas des Huguenot » et la Via Rhôna.
- Valleiry et Viry : Boucle « *A travers les Grands Bois* » reliant La Joux au centre équestre de La Tuilière par le chemin de la Repentance, puis La Tuilière au Biollay par le chemin de Vers les bois. Connexion avec la Via Rhôna entre Le Biollay et La Joux. DE explique qu'il a rencontré dernièrement, avec les élus des communes de Valleiry et de Chênex, une cavalière qui souhaiterait que soit aménagé sur ces deux communes, des chemins à vocation équestre. En effet, l'augmentation régulière d'usagers des routes sur ces communes rend difficilement compatible la cohabitation avec les chevaux.

AM explique que la demande des centres équestres sur le territoire est de plus en plus forte. JLD rappelle que ce sujet est récurrent depuis la création du SIAV.

Gilles DEGENEVE (GD) souhaite que les randonneurs équestres empruntent des itinéraires spécifiques. Il souligne également le problème d'identité de l'activité, qui pour lui est plus une activité de loisir qu'une activité agricole.

Compte tenu de la nature des sols présents sur cette boucle, compatibles pour la plus grande partie avec la promenade à cheval, DE propose d'intégrer le projet de balisage équestre de cette boucle au SDR. La portion la plus sensible située dans le bois fera, si nécessaire, l'objet d'un aménagement spécifique (création de fossés drainants ou de platelages en bois).

SP rappelle qu'il existe déjà deux itinéraires (pédestre et équestre) dans la traversée des Teppes de la Repentance.

- Viry : Balisage et valorisation de la boucle « *Les églises et les chapelles de Viry* » avec liaison entre le Chef-Lieu et L'Eluisset par la coulée verte.
- Viry et Vers : Boucle « *Autour de Maison Neuve* » reliant Bellosy à L'Eluisset par le chemin de Coppet, puis l'Eluisset à Vers par la Via Romana et l'itinéraire récemment réhabilité en dessous du cimetière. Liaison Chef-Lieu - Bellosy par le chemin de Bracossou et le chemin rural dit de Chez Villet. JLD revient sur la petite portion située le long de la RD 992. Compte tenu du trafic important et par mesure de sécurité, il réitère sa proposition de buser le fossé à droite en montant (50 mètres linéaires), pour permettre aux randonneurs de cheminer en dehors de la route.
- Chênex : Boucle « *Sur le chemin des Louveresses* », le long du ruisseau Le Chênex depuis le Chef-Lieu puis en lisière du Bois aux Reynauds jusqu'à Bellosy. Retour par la boucle balisée « *Les richesses du paysage et les récoltes* » avec une variante entre Germagny et Chênex par le chemin de Trochefoin.
- Jonzier-Epagny : Boucle reliant le Chef-Lieu et Vigny par le stade de foot intercommunal (sentier), puis par le chemin situé sous la prairie sèche des Tirées et du Grand Nant. Traversée de la RD 992 et cheminement à travers champs en dessous de Vigny. Connexion avec le Sentier Nature du Vuache et la boucle des Morennes.

A noter que compte tenu du nombre important d'itinéraires déjà présents sur Chevrier, aucun nouveau projet n'a été proposé pour cette commune.

Claude BARBIER revient sur le projet de piste cyclable le long de la RD 1206. Il estime qu'il est dangereux et pense qu'il aurait été préférable d'étudier un itinéraire parallèle passant dans la plaine (Germagny). Denis VELLUT (DV) explique que ce projet de piste cyclable va s'adresser aux frontaliers qui souhaitent aller travailler à vélo. Il est donc différent d'un projet de piste cyclo-touristique pour le loisir. La nécessité de goudronner ces pistes rend le premier projet moins onéreux et plus facile à réaliser le long de la route départementale.

FUSION DU SIAV ET DU SIPCVC :

DE rappelle à l'assemblée que la fusion des deux syndicats du Vuache a fait l'objet d'un arrêté de projet de fusion pris par le Préfet le 18 avril 2016.

Depuis, les 11 communes concernées ont délibéré et ont toutes approuvé la fusion des deux syndicats à compter du 1er janvier 2017, dans leurs attributions et leurs périmètres actuels qui regroupent les 11 communes. Elles ont également accepté pour le nouveau syndicat issu de la fusion, le projet de statuts.

Nous attendons désormais l'arrêté préfectoral qui prononcera la fusion des deux syndicats.

En janvier 2017, chaque conseil municipal sera invité à nommer deux délégués titulaires et un délégué suppléant (plus un titulaire et un suppléant pour les communes de Clarafond-Arcine, Vulbens, Valleiry et Viry, de manière à représenter le monde associatif). Les nouveaux délégués se réuniront à l'issue, pour élire un nouveau Président et un nouveau bureau. Il rappelle que la composition originale de ce syndicat, avec des représentants d'association, devra être modifiée en 2020. La loi « NOTRe » indique en effet qu'à partir de cette date, les comités syndicaux devront être composés exclusivement d'élus.

CREATION D'UN GRAND VERGER A JURENS :

Le SIAV a été sollicité ce printemps pour accompagner un jeune propriétaire dans la création d'un verger traditionnel Haute-Tige. Ce projet de plantation d'une soixante d'arbres fruitiers, verra le jour cet automne sur la commune de Dingy-en-Vuache (à droite à la sortie du hameau de Jurens, en direction de Chênex). Compte-tenu de son ampleur, les membres du bureau SIAV ont accepté de s'associer au projet et de financer 50 % des arbres, sous réserve que ce soient des Haute-Tige (éventuellement des demi-tiges), mais de variétés locales ou traditionnelles. Il a par ailleurs été demandé d'intégrer au projet une démarche de valorisation écologique : création ou maintien de petites structures au sein du verger (tas de pierres, tas de bois, bosquets, haies), conservation de bandes herbeuses non fauchées, installation de nichoirs, etc. Le bureau a également souhaité que le verger puisse être ouvert à des animations pédagogiques dans le cadre de sorties encadrées.

DV demande si un contact a été pris avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc ? SP se charge de faire le point avec le propriétaire.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Animations dans les Espaces Naturels Sensibles** : Cet automne, le SIAV vous propose deux animations gratuites, financées par le Conseil Départemental, pour découvrir les espaces naturels de Haute-Savoie :
 - o Le **samedi 24 septembre de 14h à 17h** : « *Se lézarder à la Vigne !* ». Sur les coteaux ensoleillés de la Vigne des Pères, anciennement cultivée, venez découvrir le monde fascinant des reptiles et des petites bêtes qui peuplent les milieux chauds et secs. Bottes obligatoires. Animation assurée par l'association Apollon74. Rendez-vous à 14h sur le parking de l'église de Viry.
 - o Le **samedi 8 octobre de 9h à 17h** : « *Le verger : un patrimoine à déguster* ». Au cœur du verger communal Haute-tige de Jonzier-Epagny, venez découvrir un espace de nature ordinaire où la générosité des arbres vous permettra de déguster des pommes et des poires de variétés traditionnelles et du jus de fruits frais, pressé sur place ! Animations assurées par l'association Apollon74 et la Maison du Salève. Rendez-vous à 9h sur le parking du hameau d'Epagny (Jonzier).
Pour cette animation, LM propose de contacter l'APE des écoles de Jonzier-Epagny et Savigny, afin d'informer au mieux les enfants de ces deux communes.
 - **Opération Bidoyon 2016** : Depuis quelques années et dans le but de valoriser les fruits issus des vergers traditionnels du territoire, le Syndicat Mixte du Salève (SMS) et le SIAV organisent des soirées automnales de collecte de fruits. Celles-ci auront lieu cette année **les lundis 3, 10, 17 et 24 octobre, de 16h à 20h** ainsi que le **samedi 8 octobre de 14h à 18h**. RDV à la ZAC de Cervonnex, route de la Capitaine (même accès que le Casino de Saint-Julien-en-Genevois, puis suivre le balisage). Nous vous proposons également d'apporter vos fruits **tous les jeudis soirs d'octobre (de 17h00 à 19h00)** à « La ferme de Ninnin » (Sébastien BAUD), 171 route des Sapins 74160 BEAUMONT (monter à l'étable).
Cette année vous pourrez apporter :
 - Des pommes et des poires qui seront transformées en jus / bidoyon (*2 litres de jus pasteurisé pour 13 kg de pommes apportés*),
 - Des poires « Blesson », qui seront transformées en Rissoline (compote pour rissoles),
 - Des poires « Maude » qui seront transformées en cidre bouché (poiré).Attention, toutes les variétés de poires sont acceptées mais doivent être triées et séparées par variétés. Nous vous rappelons que les fruits doivent impérativement être sains et propres.
- Comme en 2015, les fruits seront transportés et transformés dans l'atelier de Thomas LEPRINCE à Vallières. Les bouteilles de Bidoyon, de cidre et les pots de compotes seront à récupérer à partir de fin novembre au magasin de producteurs « *Ô champs Paysans* » à Collonges-Sous-Salève.
- **12^{èmes} rencontres autour des vergers traditionnels du Salève et du Vuache** : Cette douzième édition, organisée par le SMS le **dimanche 30 octobre 2016 de 10h à 18h** à la salle communale de Monnetier-Mornex (près du stade), sera placée sous le thème « *Faites des vergers !* ». Pour

sauvegarder ce patrimoine vieillissant, il faut replanter dans les vergers anciens et en recréer d'autres. Mais où trouver des arbres ? Comment planter ? Comment former les arbres ? Comment les protéger ? sont autant de questions auxquelles nous essayerons de répondre lors de cette journée.

Bien entendu et comme chaque année la manifestation se voudra également très conviviale avec les collections de fruits, les ateliers de fabrication de jus, les animations pour les enfants, le marché de producteurs locaux, le repas « autour de la pomme », etc. Ce sera également l'occasion de commander des arbres fruitiers pour une livraison en novembre.

DE donne ensuite la parole à l'assemblée :

- Concernant la Pyrale du Buis, JLD informe le comité qu'une dizaine d'individus ont été identifiés le 12 septembre dernier sur la commune de Chaumont.
- Présent à la Fête du Salève, JLD souhaiterait que le SIAV et le SPCV s'équipent d'une tente ou d'un barnum pliant pour se mettre à l'abri en cas d'intempérie. L'assemblée approuve. Le projet sera inscrit au BP 2017.
- La limitation du nombre de participants imposée par le SPCV pour les Randos et Trails programmés cet automne dans le Vuache, suscite des questions de la part de certains membres. JLD explique que le Vuache est de plus en plus sollicité pour l'organisation de manifestations sportives. Pour contenter tout le monde et afin que les courses aient le moins d'incidence possible sur les habitats naturels et sur les espèces sensibles, le comité SPCV a choisi de limiter le nombre de participants par manifestation, sur son territoire, à 200. David EXCOFFIER explique que ces courses en montagne sont très courantes en Haute-Savoie et qu'il est rare qu'elles soient limitées à 200 participants !
AM pense que nous assistons à un changement dans les mentalités des habitants du Pays du Vuache, qui sont passés de « rurales » à « urbaines ».

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés,

La séance est levée à 20h30 et la commune de Valleiry convie le comité à un buffet froid.

Lexique des abréviations :

Délégués :

AM : Alban MAGNIN
DE : Dominique ERNST
DV : Denis VELLUT
GD : Gilles DEGENEVE
JLD : Jean-Louis DUCRUET
LM : Luc MERY

Salarié:

SP : Stéphane PATRY

ASTERS : Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie
CD74 : Conseil Départemental de la Haute-Savoie
ENS : Espaces Naturels Sensibles
GR : Grande Randonnée
LPO 74 : Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie
PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
SIAV : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache
SPCV : Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache
SMS : Syndicat Mixte du Salève
USEP74 : Union Sportive des Ecoles Primaires de Haute-Savoie